



Convention sur la
diversité biologique



Réf.: SCBD/OES/AD/ar/74164

1 octobre 2010

NOTIFICATION¹

Documents pour COP-10 sur l'administration de la Convention et sur le budget

Madame/Monsieur,

Je désire vous informer que le rapport du Secrétaire exécutif sur l'administration de la Convention et le budget pour le Fonds d'affectation spéciale de la Convention (UNEP/CBD/COP/10/7) est maintenant disponible sur le site Web. Le Secrétariat est désolé que l'affichage de ce document ait été retardé dû à des problématiques de dispositions administratives entre le PNUE et le Secrétariat.

Une révision du budget proposé pour le programme de travail de la Convention sur la diversité biologique pour l'exercice biennal 2011-2012 (UNEP/CBD/COP/10/25/Rev.1) a aussi été émise afin de refléter les plus récents développements sur cette question.

Également, la compilation des projets de décisions (UNEP/CBD/COP/10/25/Rev.1) est présentement réémise pour refléter ces changements.

Veillez accepter, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaïf
Secrétaire exécutif

À tous les Points focaux CDB

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5